

GRENOBLE Une campagne de sensibilisation à destination des "clients" des prostituées



Cette campagne a été réalisée avec les habitants du quartier Aigle-Foch-Libération.

Il y a six mois, la loi qui pénalise les clients des prostituées entrain en vigueur. Ainsi, toute personne interpellée en train de monnayer un acte sexuel pourrait normalement encourir une amende de 1 500 euros, et jusqu'à 3 500 euros en cas de récidive, avec une possible inscription au casier judiciaire... Reste qu'aujourd'hui en France, peu d'amendes ont été dressées.

« Les troubles à l'ordre public générés par l'afflux de clients »

À Grenoble, la mairie a décidé d'accompagner cette loi par le lancement d'une campagne de sensibilisation à destination des "clients" des prostituées, réalisée avec les habitants et les associations "Zeromachos", "Le Nid", "L'Amicale du nid", et "L'Appart". L'affiche dit "Prostitution : pas client, pas complice. Dites non". Et les tracts reprennent le même visuel et une citation de la première adjointe Élisabeth Martin qui dit : "Parce que vous achetez, la prostitution existe. À présent, acheter est un délit".

L'élue nous explique : « Nous avons monté cette campagne avec les habitants du quartier Aigle-Foch-Libération, qui étaient très motivés. Cette campagne est le troisième volet de l'action, après les contrôles effectués par la police nationale et la police municipale, après les rondes effectuées par les associations qui nous ont par ailleurs été très utiles lors des discussions avec les habitants. Elles nous ont incroyablement aidés.»

Et le but de l'opération : « C'est une façon de dire au grand public que les prostituées sont des victimes d'un système, pas les causes. Leur présence dans le voisinage s'accompagne peut-être de troubles à l'ordre public, mais ces troubles sont générés par l'afflux de clients. S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait pas de troubles. Cette campagne est destinée à faire prendre conscience de la réalité d'un phénomène et à rappeler la loi : acheter le corps de l'autre est un délit.»